

La Suisse et le III^e Reich: pour un dispositif fonctionnel d'apprentissage de l'histoire

Faut-il le rappeler, un historien «fait de l'histoire», examine l'économie du passé dans le présent, publie le résultat auquel il est parvenu, c'est-à-dire procède à une enquête, rédige le rapport de cette enquête (étymologiquement, du grec: «historia»). Or ce travail n'est guère entrepris dans une perspective didactique et les historiens savants, autant que les professeurs d'histoire, souvent, récusent aux élèves du secondaire l'accès aux conclusions ainsi obtenues et aux méthodes qui les ont produites: tout juste sont-ils conviés à prendre en notes des digests à régurgiter le jour de l'examen.

De Braudel au rapport Bergier : l'utopie didactique

Fernand Braudel est un des rares historiens savants qui se soit risqué sur le terrain de l'histoire enseignée, partant du postulat que «Même si la recherche est là pour la stimuler, la vivifier, la renouveler, l'histoire est d'abord faite pour être enseignée». *Grammaire des civilisations*¹ prétendait ainsi enseigner l'histoire savante avec un manuel. Belle pétition de principe, car en prônant qu'enseigner c'est intéresser des élèves à une histoire exigeante écrite avec brio – on ne trouvera pas meilleure définition de l'histoire enseignée traditionnelle –, l'essai mettait les classes dans l'embarras: que faire d'un savoir dévoilant le passé en fonction de la dernière approche sensée renouveler une discipline scolaire en crise, «l'histoire des civilisations», qu'un découpage en forme de questions-réponses devrait rendre automatiquement «didactique»? Imaginons que le professeur confie une telle somme à ses élèves, alternant discours et exercices, et qu'il cherche à en mesurer l'assimilation: impossible à évaluer d'un point de vue docimologique, le savoir «appris» ainsi transcrit sur la copie s'estomperait sans garantie de formation intellectuelle.

Dans ces conditions, accorder à un manuel rationnel la vertu de déclencher l'apprentissage de la discipline qu'il dévoile, c'est croire qu'il suffit à celle-ci d'être confinée pour être transmise. Une telle croyance, liée à celle de l'opérationnalisation du discours magistral, constitue un habitus

¹ BRAUDEL Fernand, *Grammaire des civilisations*, Paris Arthaud 1987 (1^{ère} édition Belin 1963, ouvrage collectif sous le titre: *Le Monde actuel, histoire et civilisations*). Voir l'avant-propos de Maurice AYMARD, «Braudel enseigne l'histoire».

extraordinairement résistant de l'histoire enseignée, jusqu'à nos jours.² Or justement, Jean-François Bergier pense que «l'aboutissement normal et heureux» de son rapport serait que «l'enseignement scolaire (en) tienne compte (...). De manière durable: que cela passe dans les manuels».³

L'histoire de manuel ne garantit pas de formation disciplinaire

Pourtant, tout en précisant que la plupart des collections suisses de manuels d'histoire n'ont pas attendu le rapport Bergier pour livrer aux classes des versions de l'historiographie honnêtes et récentes sur ces questions (voir: Tableau II), on sait bien que la transmission de connaissances et de notions – magistralement ou par le biais d'un manuel dont il faut «apprendre» les pages tant à tant pour l'examen – aboutit à de piètres résultats en matière de formation disciplinaire: les tests passés par des étudiants en licence d'histoire sur les têtes de chapitre des programmes du secondaire donnent des taux de réussite de l'ordre de 5%. Quant aux concepts élémentaires, maints élèves pensent, après enseignement, par exemple que le Tiers État est un pays où les gens sont pauvres et la démocratie le contraire de la monarchie! Quant aux explications magistrales qui interfèrent sur les conceptions spontanées que se font les élèves de l'histoire... ? Dès lors, pourquoi ne pas traiter l'histoire en partant des questions qui font sens pour la classe, corrélativement à la compréhension de l'environnement présent, conceptuellement plutôt que par tranches non significatives dans la durée, sommairement présentées, bientôt oubliées ? Heureusement, d'ailleurs !

En fait, le monde qui fabrique l'histoire dédaigne celui qui l'enseigne. L'idéalisation compensatrice du temps béni de l'école conforté les certitudes du savant insouciant des effets de la science qu'il distille d'articles en colloques, d'ouvrages en conférences, pour son cénacle. Qui donc se soucie de transposer didactiquement *Âge de pierre, âge d'abondance, Tristes Tropiques, Le Temps des cathédrales, Le Village des cannibales* ou *L'Invention de l'Europe* ? L'université des cicérones s'efforçant de faire avancer l'histoire et l'école essayant périodiquement le reproche de trahir sa mission de transmission de la mémoire nationale, patrimoniale, citoyenne... se tournent le dos.

Le Chevallaz : une version surannée en toute impunité

En conséquence, l'histoire enseignée peut fort bien proposer une vulgate surannée en toute impunité. Sur la question brûlante des relations de la Suisse avec le III^e Reich durant le Second conflit mondial par exemple, le «Chevallaz» a multiplié pendant près d'un demi-siècle les versions rassérénantes et héroïques, trahissant le devoir sacré de travail historien sur la mémoire auprès des jeunes générations.⁴

² Voir notamment les thèses récentes de: HERY Évelyne, *Un siècle de leçons d'histoire. L'histoire enseignée au lycée, 1870-1970*, Rennes PUR "Histoire" 1999; MARTINEAU Robert, *L'histoire à l'école. Matière à penser...*, Paris – Montréal L'Harmattan 1999.

³ Interview conjointe de: *Le Temps* et *Aargauer Zeitung*, lundi 3 septembre 2001.

⁴ Voir: BUGNARD Pierre-Philippe, «La Suisse et le III^e Reich pendant la Deuxième Guerre mondiale. Recherche historique et contenus de manuels en usage dans le

En ne se préoccupant pas de l'enseignement de la discipline qu'il construit, l'historien fonctionne comme un clerc, attitude courante en sciences humaines. Verrait-on un polytechnicien produire une théorie sans l'espoir d'une application ? Évidemment, l'historien ne se pose pas non plus la question, plus cruciale encore, de l'apprentissage des sciences historiques. Il sera même surpris qu'on puisse dissocier «enseigner» et «apprendre» !

Voici l'histoire : retenez-là !

Vérifier la pertinence d'apprentissages notionnels et méthodologiques ? Un «problème domestique» pour Marc Ferro, au colloque romand *Histoire 95* ! Là, trône en majesté le principe de commodité, aux vertus quasi bibliques : voici l'histoire, dans ce manuel, dans ce rapport... retenez-là ! Or la recherche psychopédagogique montre plutôt que pour acquérir une culture (historienne), il faut une construction systémique de savoirs évalués en responsabilité par l'apprenant.⁵ Et dire que les historiens universitaires se scandalisent des acquis des bacheliers qu'ils accueillent... avant de reproduire eux-mêmes un système dont ils ne mesurent les limites que chez ceux qui les précèdent !

Dans une démarche d'apprentissage, une classe d'histoire respectueuse des finalités d'aujourd'hui se lancera sur la voie d'une véritable formation intellectuelle et affective. La recherche des composantes et des étapes de la fabrication historique lui est dévolue en toute responsabilité, sur la base d'une documentation ressource qui tient lieu de manuel fonctionnel. On ne lui fait donc pas lire d'emblée, avant apprentissage, la conclusion péremptoire d'un manuel ou d'un rapport. Ses élèves s'emploient d'abord à confronter leurs représentations spontanées, à les examiner, à les comparer avec celles de l'historiographie, à les évaluer. Ils apprennent à réduire la distance entre les notions du sens commun et les concepts de la discipline enseignée, à circonscrire l'erreur, l'amalgame, l'approximation, à pénétrer la construction d'une véricité historique. On voit déjà qu'un texte rationnel – manuel scolaire, rapport, précis, memento... –, fût-il respectueux des règles de l'argumentation, ne saurait assurer inéluctablement l'exercice de l'intelligence critique. Il n'y a guère de formation intellectuelle façonnée au seul contact d'un corpus transposé de la science homonyme. Il n'y en a d'ailleurs pas davantage construite à l'écoute exclusive, même attentive, d'une démonstration magistrale. On s'illusionnerait à escompter de telles praxis autre chose qu'une mémorisation aléatoire ou qu'une reproduction approximative. Peut-être une forme d'éducation à référence normative. Tout au plus, «l'histoire de manuel», en particulier nationale, parviendra-t-elle à amalgamer aux représentations alternatives des élèves les schémas d'un

secondaire helvétique en 1997», in: *Histoire de manuels et manuels d'histoire dans le canton de Vaud (XIX^e-XX^e siècles)*. *Revue Historique Vaudoise*, Lausanne Société Vaudoise d'Histoire et d'Archéologie 1997, pp. 125-147.

⁵ Voir par exemple: BACHELARD Gaston, *La formation de l'esprit scientifique*, Paris Vrin 1993 (1938); BRUNER Jerome, *The Culture of Education*, Harvard College 1996.

savoir apprêté, sans garantie que la résistance de telles représentations ne cède jamais.⁶

L'histoire enseignée doit prétendre à la formation intellectuelle

En revanche, en confrontant la classe à l'hétérogénéité des versions de l'historiographie scolaire – la transcription héroïque du «Chevallaz» face aux transpositions plus historiques du LEP ou des manuels alémaniques, par exemple –, avec pour tâche d'en détecter les niveaux de mémoire,⁷ les élèves exerceraient un jugement critique en interaction avec leurs camarades et en référence aux savoirs historiques que pourrait leur opposer leur professeur. C'est précisément cette exigence de formation qui implique le recours à des ressources d'enseignement fonctionnelles, propices au travail conceptuel, ressources que certaines collections de manuels proposent de plus en plus, maintenant, en annexe ou dans le livre dit «du maître».

Avant d'engager le pari, encore faut-il se convaincre de la nécessité d'un tel laboratoire. Si l'on examine l'économie rhétorique et éditoriale de la collection Payot par exemple, dont les rééditions s'échelonnent de 1958 à 1994, on s'aperçoit qu'elle a reporté pour le thème des relations helvético-allemandes sous le III^e Reich, pendant 35 ans, un état historiographique quasi immobile. À condition qu'elles se limitent à ce support, les classes sont confinées aux contours d'une version épique empruntée à des chroniqueurs qui font alors autorité pour cadenciser l'image de l'héroïsme militaire ou du modèle d'asile.⁸ Dans les catégories usuelles de l'usage social du passé, et sans augurer des conclusions auxquelles aboutirait une analyse plus générale, le «Chevallaz» sacrifie bien, sur ce point précis, à ce que Jacinthe Ruel appelle «l'émulation».⁹ Le procédé, très utilisé par les jésuites dans leur pédagogie de la préservation de l'ordre, consiste à inscrire le thème traité dans la droite ligne d'un «fil de l'histoire», avec la garantie d'une transmission des caractères permanents du passé examiné (la neutralité armée, la tradition d'accueil...), face à l'hostilité de l'environnement (la menace d'invasion...), comme argument historique implicite, quitte à mentir sur l'évolution historiographique, par manipulation et par omission, afin de ne pas se déjuger, en verrouillant une version rassérénante.

⁶ Voir: BUGNARD Pierre-Philippe, «Rapports, mementos, manuels... "Et bien, apprenez maintenant!"», in: *Revue Suisse d'Histoire*, Basel Schwabe 3/2001 (sous presse).

⁷ Par exemple, sur la question des relations économiques helvético-allemandes durant le Second conflit mondial, une classe pourrait déterminer les niveaux de récit suivants, dans les manuels suisses de la fin des années 1990 : rassurant / héroïsant... (Payot) ; laconique... (Fragnière) ; critique / accusateur... (ILZ-AG) ; critique / laconique... (LEP) ; critique / circonstancié... (LKZ). Voir: tableau II.

⁸ Voir: BUGNARD Pierre-Philippe, «La Suisse et le III^e Reich pendant la Deuxième Guerre mondiale. Recherche historique et contenus de manuels... », *op. cit.*, pp. 128-137.

⁹ RUEL Jacinthe, «Entre la rhétorique et la mémoire: usages du passé dans les mémoires déposés devant la commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec», in: *L'histoire en partage*, *op. cit.*, pp. 71-101.

Certes, les grandes collections helvétiques échappent désormais au travers de l'émulation en livrant aux classes des récits intégrant une différenciation historiographique.¹⁰ Mais il s'agit toujours, pour l'essentiel, de «récits vrais» dont l'univocité récuse tout apprentissage à la pensée autonome, occultant à la classe les conditions de leur élaboration. Dès lors, mesurant le risque que fait courir une version close à la formation historique, qui répudierait encore le postulat de l'accès de l'histoire enseignée aux pédagogies du problème par un *fundamentum* fonctionnel?

Les tableaux annexés proposent sous forme de ressources brutes propice aux apprentissages heuristiques, les diverses versions de l'historiographie scolaire et de leurs savoirs de référence sur le thème des relations de la Suisse avec le III^e Reich durant le Second conflit mondial.

Le professeur aura donc tout loisir, à partir d'un tel socle, de pousser sa classe à confronter ses propres représentations, initiales, avec celles des transpositions proposées par les collections suisses des années 1990 (tableau II) afin d'établir une hiérarchie des niveaux perceptibles. Les élèves partiront ensuite à la quête des sources (historiennes, communes, mythiques...) du tableau I qui ont contribué à façonner les manuels, avant, finalement, de corriger peut-être celles qu'ils avaient émises spontanément.

Les versions du rapport Bergier, non disponibles au moment où cet article a été rédigé, pourront donc être greffées sur ce dispositif au niveau des savoirs enseignables, au titre de rapport (ou de memento, annoncé pour les classes et les ménages du pays),¹¹ émanant d'une historiographie commanditée par l'état, donc de nature institutionnelle.

Tableau I. Savoirs de référence / savoirs enseignables

La Suisse et le III^e Reich

Références des manuels, voir: tableau II.

1. La dissuasion financière

Savoirs enseignables (manuels)

« Les transactions financières et monétaires ardues se poursuivirent durant toute la guerre avec les deux camps. À la fin du conflit, une commission anglo-franco-américaine (...) constata que la Confédération -les

¹⁰ Sur un point précis, le procédé de l'émulation peut sans doute être attribué également au manuel Fragnière (*Histoire de la Suisse*, 1984), qui fait de la tradition militaire helvétique un facteur exclusif de la non-invasion. Voir: BUGNARD Pierre-Philippe, «La Suisse et le III^e Reich pendant la Deuxième Guerre mondiale. Recherche historique et contenus de manuels... », *op. cit.*, pp. 137-140.

¹¹ BERGIER Jean-François, «Sur le rôle de la Commission indépendante d'experts Suisse-Deuxième Guerre mondiale», in: *Revue Suisse d'Histoire* «La Suisse et la Seconde Guerre Mondiale», 47/1997 n°4, p. 803.

circonstances étant ce qu'elles étaient- ne s'était pas départie de sa neutralité. (...) (La) cohésion, une volonté de défense clairement arrêtée, les sacrifices de tous, ont permis à la Suisse de rester hors de la guerre. »

(Manuel Payot, 1991)

« War es also geraubtes Geld, das Deutschland der Schweiz verkaufte? Machte sich die Schweiz der Hehlerdienste schuldig, wenn sie nicht ernsthaft nach dessen Ursprung fragte? Die Direktion der Schweizerischen Nationalbank stellte keine Fragen. Trotzdem hätte man allgemein wissen können, dass die Gestapo in Deutschland und den besetzten Gebieten die Leute auspresste. (...) Es war einfacher, keine Fragen zu stellen; denn Deutschland erwies sich dankbar für die Umwandlung, dieses Goldes in eine unverdächtige Währung. »

(Manuel ILZ/AG, 1989)

Savoirs de référence (sources directes ou savantes, indirectes)

En 1980, la nouvelle édition du «William Martin» conclut à une politique économique «non point glorieuse, mais correcte»,¹² tandis que trois ans plus tard, la première grande histoire économique nationale publiée dans le pays, sans développer le sujet, argue que l'essentiel réside bien, finalement, dans le «maintien intact de l'appareil de production».¹³

« Notre situation économique et monétaire est un élément d'intérêt susceptible d'assurer le respect par l'Allemagne de notre indépendance nationale »

(Conseiller fédéral Stampfli, chef du DEP, 1942)

« Les Allemands attachent beaucoup de prix à l'existence d'une Suisse neutre par l'intermédiaire de laquelle ils puissent continuer les opérations financières internationales, ce désir étant peut-être pour plus qu'on ne croit dans le fait que la Suisse ait pu échapper à la guerre » .

(BNS, 1944)¹⁴

2. La dissuasion militaire substitut de la dissuasion économique-financière

Savoirs enseignables (manuels)

« (Les forces de l'Axe) s'attendaient à la résistance des Suisses, qui eût distrait des forces notables dont on envisageait l'engagement contre l'Angleterre, en Afrique et, déjà, vers l'Est. (...) "Le hérisson helvétique", barricadé dans ses montagnes, restait isolé et libre dans une Europe mise au pas. »

(Manuel Payot, 1991)

¹² BÉGUIN Pierre, «L'histoire récente», in MARTIN William, *Histoire de la Suisse*, 1980, 399.

¹³ «La saison des orages», in *Histoire économique de la Suisse*, BERGIER Jean-François, 1984 (1983 pour l'éd. en allemand).

¹⁴ Cités par: PERRENOUD Marc, «L'intervention de la Confédération dans les relations financières internationales de la Suisse (1936-1946)», in *La Suisse dans l'économie mondiale* (P. BAIROCH; M. KÖRNER éd.) 1990, 380-381.

« Le réduit alpin et la bonne préparation de l'armée à repousser une attaque ont joué un rôle suffisamment dissuasif. En plus de l'armée, des "gardes locales" formées de jeunes gens et d'hommes âgés sont prêtes à résister à l'invasisseur »
(Manuel Fragnière, 1984)

Savoirs de référence (sources directes ou savantes, indirectes)

« Quelques hommes, efficacement postés, peuvent en effet (dans des gorges étroites) arrêter des divisions entières. »¹⁵

« Cependant qu'autour du Gothard (...) les divisions (...) veillaient nuit et jour.¹⁶ Ce qui a sauvé la Suisse à ce moment-là, c'est son armée (...) contrôlant le passage du Gothard, vital pour l'Axe. Pour en venir à bout, il eût fallu payer un prix (...) que les maréchaux du Führer, tout calcul fait, jugèrent trop élevé. »¹⁷

« Un des projets d'attaque contre la Suisse d'août 1940, par exemple, fait état d'une prise des villes du plateau "possible au plus tard dans le courant du 2e jour", ainsi que d'une "armée seulement propre à la défensive, totalement inférieure à l'allemande." »¹⁸

3. La politique d'asile

Savoirs enseignables (manuels)

« La Suisse accueille par dizaines de milliers des réfugiés civils, politiques, des israélites et des internés militaires de toutes nations belligérantes. (...) Elle eût pu faire davantage encore; mais le Conseil Fédéral jugea bon pour des raisons économiques -le ravitaillement précaire- et politiques -la pressions de nos voisins- de limiter le nombre des réfugiés et d'en refouler à la frontière. (...) On déplorera que la police fédérale ait admis, pour des raisons pratiques, que la lettre J figurât en tête des passeports des personnes d'origine israélite. »
(Manuel Payot, 1995)

« (...) La Suisse a refoulé, en nombre difficile à estimer, des fugitifs juifs. Et pourtant, les autorités étaient informées du sort réservé aux victimes du nazisme. (...) Depuis 1938, le J, tamponné sur proposition des autorités suisses dans les passeports des juifs allemands, permet de refouler les "émigrants" (en réalité fugitifs) indésirables. »
(Manuel Fragnière 1984)

« Solche Schicksale (wie Heinz Laufer, ein zurückdrängter und vergaster Jude) waren den Behörden nicht unbekannt; bereits im Frühling 1942 lagen

dem Bundesrat zuverlässige Berichte von Schweizer Augenzeugen über die Massenvernichtungen vor. (...) Ende des Jahres 1942 verkraftete die Schweiz ungefähr 28'000 Flüchtlinge, Ende 1943 74'000 und bei Kriegsende 115'000. Aber 8'000 waren allein in diesen wenigen Monaten des Jahres 1942 an der Schweizer Grenze zurückgewiesen worden. Ein Mehrfaches von dieser Zahl hatte gar nicht mehr versucht, an die Schweizer Grenze zu flüchten - wie Heinz Laufer. »
(Manuel ILZ/AG, 1989)

« Pour éviter tout heurt avec les belligérants, et surtout avec l'Allemagne, (...) la Suisse, qui, dans un premier temps, a accueilli quelques dizaines de milliers de juifs, refoule par la suite les fugitifs. Des Suisses s'en émeuvent et font entrer clandestinement des réfugiés dans le pays. Toutefois, notre pays s'est montré plus accueillant à l'égard d'autres catégories (...). »
(Manuel LEP, 1995)

« Au cours de la Seconde Guerre mondiale, la Suisse a accueilli -pour des périodes plus ou moins longues- (...) 295'000 étrangers, dont 19'000 juifs. Pour certains, l'image bien connue "La barque est pleine" s'impose comme une évidence. (...) Avec 10, 12 ou 16'000 réfugiés (en 1942), la barque n'était pas pleine. (...) Il est difficile de croire que le Suisse moyen n'ait rien su. Peut-être n'y a-t-il pas cru, à cause de l'énormité de la chose. Ou peut-être n'a-t-il pas voulu y croire, par égoïsme. »
(Manuel LEP, *Livre du maître* 1996)

Savoirs de référence: un exemple d'évolution historiographique (Bonjour)

1949 (1946):

« La population n'eût pas demandé mieux que d'ouvrir toutes grandes les frontières du pays (...). Mais les autorités ne tardèrent pas à mettre le pays en garde, en parlant de "la barque surchargée" (...). Quoiqu'il en soit, la Suisse hébergea plus de 100'000 émigrés, aux jours les plus durs et en dépit des menaces des autorités allemandes. »¹⁹

1979 (1978):

« Les autorités ont édicté leurs dispositions plus sévères alors même qu'elles possédaient des informations sur les exécutions en masse et le gazage de juifs et savaient quel sort horrible attendait les fugitifs refoulés. »²⁰

¹⁵ SIEGFRIED André, *La Suisse, démocratie témoin*, réédition revue et augmentée 1956 (1ère éd., 1947/4e, 1969), 213-214.

¹⁶ ROUGEMONT Denis, *La Confédération helvétique* (avec une introduction de Lucien Febvre, 1953, 50.

¹⁷ ROUGEMONT Denis, *La Suisse ou l'histoire d'un peuple heureux*, 1965, 75; 1989, 83.

¹⁸ URNER Klaus, *Il faut encore avaler la Suisse. Les plans d'invasion d'Hitler*, 1996, 175, 184.

¹⁹ BONJOUR Edgar, *Histoire de la neutralité suisse. Trois siècles de politique extérieure fédérale*, 1949 (1946 pour l'édition en allemand), 362-362, 368.

²⁰ BONJOUR Edgar, *La neutralité suisse. Synthèse de son histoire*, 1979, 181.

Tableau II

1. Les relations économiques helvético-allemandes durant la Seconde Guerre Mondiale

Manuel	Titre de la séquence	Extraits significatifs ¹⁾
<p>Payot* 1995 (1962) <i>Histoire générale de 1919 à nos jours</i></p> <p>*Lausanne</p>	<p><i>La Suisse encerclée</i></p>	<p>«(Les forces de l’Axe) s’attendaient à la résistance des Suisses, qui eût distraît des forces notables dont on envisageait l’engagement contre l’Angleterre, en Afrique et, déjà, vers l’Est. (...) “Le héraison helvétique”, barricadé dans ses montagnes, restait isolé et libre dans une Europe mise au pas.» (G.-A. Chevallaz, 251, 253, 254)</p> <p>«En échange de fournitures industrielles et d’armements qu’elle obtenait partiellement à crédit, l’Allemagne livrait le charbon et le fer qui permettaient à la Suisse de poursuivre ses activités industrielles (...). Mais au plus fort de la guerre, en dépit des difficultés d’acheminement, la suisse expédiait 15% de ses exportations (...) dans les pays anglo-américains (...). Les transactions financières et monétaires ardues se poursuivirent durant toute la guerre avec les deux camps. À la fin du conflit, une commission anglo-franco-américaine (...) constata que la Confédération -les circonstances étant ce qu’elles étaient- ne s’était pas départie de sa neutralité. (...) (La) cohésion, une volonté de défense clairement arrêtée, les sacrifices de tous, ont permis à la Suisse de rester hors de la guerre.» (Id.)</p>
<p>Fragnière* 1984 <i>Histoire de la Suisse</i></p> <p>*Fribourg</p>	<p><i>L’épreuve des guerres mondiales</i></p>	<p>«Le réduit alpin et la bonne préparation de l’armée à repousser une attaque ont joué un rôle suffisamment dissuasif. En plus de l’armée, des “gardes locales” formées de jeunes gens et d’hommes âgés sont prêtes à résister à l’envahisseur (...)» (J.-P. Dorand, 196)</p> <p>«Dépendante du bon vouloir d’Hitler, la Suisse doit faire des concessions: elle livre à l’Allemagne des produits industriels en échange du charbon, ressource énergétique indispensable.» (F. Walter, 132)</p>
<p>ILZ/AG* 1989/1996 <i>Weltgeschichte im Bild 9</i></p> <p>*Interkantonale Lehrmittelzentrale/ Lehrmittelverlag des Kantons Aargau</p>	<p><i>Die wirtschaftliche Krise</i></p> <p><i>Anpassung zum Überleben</i></p> <p><i>Der Goldhandel</i></p>	<p>«Jetzt war alles gefährdet: Arbeitslosigkeit drohte, Baumaterial für die umfangreichen Befestigungsbauten (...) konnte nicht mehr hergestellt werden. Dazu kam die drohende Blockierung des schweizerischen Goldes durch die Vereinigten Staaten. (...) Also: Ohne Deckung der Währung, ohne genügend Energie, Teilweise ohne Rohstoffe - wie sollte das weitergehen? In dieser Zwangslage musste die Regierung einlenken (...). Die Schweiz wurde wirtschaftlich von Deutschland abhängig.» (H. Bühler; H. Utz; ud vier Mitarbeiter, 117)</p> <p>«Wie weit diese wirtschaftlich verständliche Beziehung mit einem skrupellosen Regime führen konnte, musste die Schweizer Bevölkerung in den letzten Jahren zur Kenntnis nehmen. Geschichtsforscher entdeckten nämlich, dass nicht nur Maschinen und Kohle, sondern auch Gold geliefert wurde.» (Id., 118)</p> <p>«War es also geraubtes Geld, das Deutschland der Schweiz verkaufte? Machte sich die Schweiz der Hehlerdienste schuldig, wenn sie nicht ernsthaft nach dessen Ursprung fragte? Die Direktion der Schweizerischen Nationalbank stellte keine Fragen. Trotzdem hätte man allgemein wissen können, dass die Gestapo in Deutschland und den besetzten Gebieten die Leute auspresste. (...) Es war einfacher, keine Fragen zu stellen; denn Deutschland erwies sich dankbar für die Umwandlung, dieses Goldes in eine unverdächtige Währung.» (Id., 119)</p>
<p>ILZ/BS-LU* 1989 <i>Das Werden der modernen Schweiz</i> Recueil de sources directes / indirectes. *Interkantonale Lehrmittelzentrale/ Lehrmittelverlag des Kantons Basel-Stadt/ Kantonaler Lehrmittelverlag Luzern</p>		
<p>LKZ* 1993 (1991) <i>Durch Geschichte zur Gegenwart 3</i></p> <p>*Lehrmittelverlag des Kantons Zürich</p>	<p><i>Die Schweiz: Wirtschaftspartner der Achsenmächte</i></p>	<p>«Die Schweiz durfte zwar auch mit den Westmächten Handel treiben, aber nur mit deutscher Genehmigung. Dies führte dazu, dass die von der Schweiz hergestellten kriegswichtigen Produkte nun überwiegend an die Achsenmächte verkauft wurden. (...) Ein etwas übertreibender Witz sagte, die Schweizer arbeiteten am Werktag für die Achsenmächte, um am Sonntag für den Sieg der Alliierten zu beten. (...)» (H. Meyer; P. Schneebeil, 152)</p> <p>Auch die verkehrspolitischen und finanziellen Beziehungen zwischen der Schweiz und dem Deutschen Reich waren eng. Die Gotthardbahn stand den Achsenmächten als gut ausgebaute und keinen feindlichen Bombardierungen ausgesetzte Nachschublinie nach Italien weitgehend zur Verfügung. (...) Die Schweizerische Nationalbank nahm deutsches Gold an Zahlung an oder wechselte es gegen Schweizer Franken. Dies war für das Deutsche Reich wichtig, weil andere Staaten deutsches Gold nicht akzeptierten, da es zum grossen Teil Kriegsbeute war. Auf diesem Weg kam Gold im Wert von 1,6 Milliarden Franken in die Schweiz.» (Id.)</p>
<p>LEP* 1995/1996 <i>Histoire générale</i> <i>L’époque contemporaine (1770-1990)</i></p> <p>(Version A) *Loisirs et Pédagogie, Lausanne</p>	<p><i>La Suisse et la guerre</i></p> <p><i>À propos des fonds juifs et de l’or nazi déposés en Suisse pendant la guerre</i></p>	<p>«Certaines entreprises suisses participent de plein gré à l’effort de guerre allemand, parce qu’elles croient en la victoire finale des puissances de l’Axe. La Suisse sert aussi de marché financier à l’Allemagne: celle-ci y échange son or, dont une bonne partie provient de la confiscation des biens juifs, contre les devises nécessaires à l’achat de marchandises.» (J.-C. Bourquin; Alain Clavien; Laurent Tissot, 341)</p> <p>«Ce sujet délicat, vieux d’un demi-siècle, a retrouvé une nouvelle jeunesse (...). Pour essayer de rendre plus présentable une image peu glorieuse de notre histoire et de celle de la BNS (...), le Conseil fédéral a décidé de demander au Conseil national d’adopter un arrêté “qui ouvrira la porte à des recherches historiques et juridiques de grande envergure”.» (C. Bourgeois; D. Rouyet, <i>Livre du maître</i>, 54/4)</p>

2. La politique d'asile à l'égard des juifs en Suisse durant la Seconde Guerre mondiale

Manuel	Titre de la séquence	Extraits significatifs ¹⁾
Payot 1995 (1962) <i>Histoire générale de 1919 à nos jours</i>	<i>Solidarité internationale</i>	«La Suisse accueillit par dizaines de milliers des réfugiés civils, politiques, des israélites et des internés militaires de toutes nations belligérantes. (...) Elle eût pu faire davantage encore; mais le Conseil Fédéral jugea bon pour des raisons économiques -le ravitaillement précaire- et politiques -la pression de nos voisins- de limiter le nombre des réfugiés et d'en refouler à la frontière. (...) On déplorera que la police fédérale ait admis, pour des raisons pratiques, que la lettre J figurât en tête des passeports des personnes d'origine israélite.» (G.-A. C.)
Fragnière 1984 <i>Histoire de la Suisse</i>	<i>L'épreuve des deux guerres mondiales</i> <i>Une initiative peu glorieuse de l'administration fédérale</i> <i>La deuxième grande épreuve pour l'armée fédérale</i>	«Ces excuses ne doivent toutefois pas faire oublier que la Suisse a refoulé, en nombre difficile à estimer, des fugitifs juifs. Et pourtant, les autorités étaient informées du sort réservé aux victimes du nazisme.» (F. Walter, 132, 133, <i>Livre du maître</i> 116) «Depuis 1938, le J, tamponné sur proposition des autorités suisses dans les passeports des juifs allemands, permet de refouler les "émigrants" (en réalité fugitifs) indésirables.» (Commentaire d'une reproduction d'un passeport frappé du J). (Id.) «Inquiète devant la perspective d'un afflux en Suisse de populations considérées comme peu assimilables (les juifs dont l'Allemagne encourage alors l'émigration), la police fédérale des étrangers suggère à Berlin d'apposer une marque spéciale sur les passeports des non aryens. (...) lorsque la Conseil Fédéral demande aux cantons, en février 1943, s'ils sont disposés d'accueillir des réfugiés, seuls (six) répondent positivement.» (Id.) «(...): jusqu'en 1943, (les autorités) n'accueillaient que les réfugiés politiques, les militaires internés et les déserteurs, repoussant ainsi de nombreux juifs. Dès que disparaît la possibilité d'une victoire allemande, ces mesures sévères sont assouplies.» (J.-P. Dorand, 208)
ILZ/AG 1989/1996 <i>Weltgeschichte im Bild 9</i>	<i>Widerstand - auch für die Flüchtlinge? / Heinz Laufer - nicht im Rettungsboot</i> <i>Die Flüchtlingspolitik</i>	«Solche Schicksale (wie Heinz Laufer, ein zurückdrängter und vergaster Jude) waren den Behörden nicht unbekannt; bereits im Frühling 1942 lagen dem Bundesrat zuverlässige Berichte von Schweizer Augenzeugen über die Massenvernichtungen vor. Im November 1942 wurde zwar die Grenzsperre wieder gelockert, weil zahlreiche Menschen gegen diese verhängnisvolle Massnahme protestiert hatten. Ende des Jahres 1942 verkraftete die Schweiz ungefähr 28'000 Flüchtlinge, Ende 1943 74'000 und bei Kriegsende 115'000. Aber 8'000 waren allein in diesen wenigen Monaten des Jahres 1942 an der Schweizer Grenze zurückgewiesen worden. Ein Mehrfaches von dieser Zahl hatte gar nicht mehr versucht, an die Schweizer Grenze zu flüchten - wie Heinz Laufer.» (H. Bühler; H. Utz; ud vier Mitarbeiter, 122) «Der Bundesrat fragte sich 1942, wie viele Flüchtlinge die Schweiz verkraften konnte - er konnte sich gar nicht fragen, wie viele Flüchtlinge ein Asyl in der Schweiz gebraucht hätten.» (Id., Lehrerband, 230)
ILZ/BS-LU* 1989	<i>Das Werden der modernen Schweiz.</i>	Recueil de sources directes / indirectes.
LKZ 1993 (1991) <i>Durch Geschichte (...)</i>	<i>Flüchtlinge</i>	«So galten Juden nicht als "politisch verfolgt", auch dann nicht, als immer deutlicher wurde, dass ihnen die Vernichtung in den Konzentrationslagern drohte. In der Praxis war man grosszügiger, solange nicht sehr viele Flüchtlinge eintrafen. Als 1942 der Flüchtlingsstrom zunahm, beschloss der Bundesrat, die Bestimmungen hart anzuwenden.» (H. Meyer; P. Schneebeli, 156)
LEP 1995/1996 <i>Histoire générale L'époque contemporaine</i> (Version A)	<i>L'attitude de la Suisse et des Suisses</i> <i>La Suisse et les réfugiés</i>	«Pour éviter tout heurt avec les belligérants, et surtout avec l'Allemagne, (...) la Suisse, qui, dans un premier temps, a accueilli quelques dizaines de milliers de juifs, refoule par la suite les fugitifs. Des Suisses s'en émeuvent et font entrer clandestinement des réfugiés dans le pays. Toutefois, notre pays s'est montré plus accueillant à l'égard d'autres catégories (...)» (J.-C. Bourquin; Alain Clavien; Laurent Tissot, 341) «Au cours de la Seconde Guerre mondiale, la Suisse a accueilli -pour des périodes plus ou moins longues- (...) 295'000 étrangers, dont 19'000 juifs. Pour certains, l'image bien connue "La barque est pleine" s'impose comme une évidence. (...) Avec 10, 12 ou 16'000 réfugiés (en 1942), la barque n'était pas pleine. (...) Il est difficile de croire que le Suisse moyen n'ait rien su. Peut-être n'y a-t-il pas cru, à cause de l'énormité de la chose. Ou peut-être n'a-t-il pas voulu y croire, par égoïsme.» (C. Bourgeois; D. Rouyet, <i>Livre du maître</i> , 54/1, 5-8) (Suivent trois pages circonscrites sur la question -citations, commentaires et analyses-: <i>La barque était-elle pleine? Ceux qui pensaient que non. L'attitude des uns et des autres: Les cantons, L'armée, Les citoyens suisses. Faut-il conclure? Peut-on juger?</i>)

1) Une telle sélection facilite l'approche comparative sur un thème étroitement circonscrit. Seule une consultation des chapitres *in extenso* est de nature à fournir qualitativement et quantitativement la véritable dimension des transpositions proposées pour les manuels, sur l'ensemble des thèmes relatifs à la Suisse pendant la Deuxième Guerre mondiale